

PRÉDICATION, ACTANCE ET ZONES ANTHROPIQUES

François RASTIER

Cnrs, Paris /Ertim-Inalco

[dans Forsgren, M., Jonasson, K., et Kronning, H. éds, *Prédication, Assertion, Information*, Acta Universitatis Uppsaliensis, coll. Studia Romanica Uppsaliensia, Stockholm, Almqvist et Wiksell International, 56, 1998, pp. 443-461].

1. La prédication et les théories dyadiques du jugement

1.1. *Le jugement logique et ses fondements ontologiques*

Dans la tradition occidentale, la prédication a toujours été considérée comme l'activité fondamentale de l'esprit. Le jugement était défini comme une synthèse, d'où sa forme attributive canonique qui a fait pendant vingt siècles les beaux jours de la syllogistique. Comme les catégories aristotéliennes constituaient la liste des prédicables fondamentaux, la théorie des catégories servait à spécifier les types de jugements. Ce dispositif est resté sans grand changement jusqu'à Kant, car les catégories kantienne, inspirées d'Aristote, sont aussi les formes *a priori* de la prédication ; or la prédication demeure l'activité fondamentale du sujet transcendantal comme en témoigne la théorie kantienne du jugement¹.

Science du raisonnement vrai, la logique suppose une préconception de l'Être. Or, qu'il s'agisse d'hénades ou de monades, l'Être est traditionnellement conçu comme un : Parménide définit l'Être par l'Un (éd. Diels-Krantz 28 B8, 5-6, 11-13, 22-25) ; pour Platon, chaque idée (*eidos*) est une et indivisible² ; Aristote soutient pour sa part que l'Être et l'Un sont identiques par nature (*Métaphysique*, I, 2, 1003 b 22-26), et que l'Un

¹ Héritière de la philosophie transcendantale, la sémantique cognitive a repris certains des ces thèmes, comme en témoignent aujourd'hui les théories des schèmes cognitifs et surtout les recherches sur la catégorisation, qui doivent beaucoup à la théorie de la prédication (ou catégorématique).

² Les néoplatoniciens reprendront les hypothèses sur l'Un à la fin du *Parménide* pour poser l'Un comme première hypostase (cf. Plotin, *Ennéades*, VI, 1). Il ne connaît pas de variation, dans la mesure où il est le centre immobile de tout mouvement (cf. Plotin, *Ennéades*, VI, 9, 3).

comme l'Être est prédicable de toutes les catégories. Bref, c'est une constante de la tradition occidentale, l'unité du jugement est fondée sur une ontologie statique et unitaire³.

Conformément à la conception fondamentale que le jugement est unificateur⁴, la logique traditionnelle a préféré la proposition attributive au schéma relationnel polyadique <p. 446>, et corrélativement l'inhérence à la rection. La synthèse est en effet une affirmation de l'unité de l'Être dans le cas des propositions dites analytiques et un retour à cette même unité dans le cas des propositions synthétiques⁵. D'où sans doute la pauvreté traditionnelle de la sémantique occidentale de la phrase, par contraste avec d'autres traditions (voir par exemple, dans la grammaire indienne antique, la multiplicité des *karakas* chez Bhartrihari, les sept types de prédication des logiciens du jaïnisme, dont seules les deux premières correspondent à l'apodictique aristotélicienne, les autres dépendant de *points de vue*).

1. 2. *Les effets sur la définition et l'analyse de la proposition*

La conception mentaliste traditionnelle dans les sciences du langage fait de la prédication l'expression linguistique du jugement logique. D'où son caractère normatif : on dérive l'analyse linguistique d'une théorie *a priori* du jugement, comme il apparaît dans le *Péri Hermeneias*, qui est un traité de logique. La notion grammaticale de proposition, issue de « l'analyse logique », le montre encore⁶. De fait, la grammaire puis les sciences du langage sont restées longtemps tributaires de deux grandes décisions de la logique aristotélicienne :

(i) On choisit d'étudier les phrases déclaratives ou apophantiques, dont il n'est que deux espèces, l'affirmation et la négation⁷. Les discours non apophantiques sont

³ Certes, à l'unité de l'Être postulée par les réalistes a succédé, pour les nominalistes, l'unité des êtres individuels ; mais le principe de l'identité à soi est demeuré. Soit l'on pense comme les empiristes que l'Être est une sommation de prédicats d'inhérence, soit avec les idéalistes qu'il échappe même à ces jugements (l'Être fondant l'État).

⁴ Du moins le jugement affirmatif, qui est à vrai dire fondamental pour la théorie de la prédication.

⁵ En revanche les théories anti-ontologiques ou sceptiques privilégient non pas le jugement comme synthèse, mais le jugement comme antithèse : c'est là le rôle de la *differentia* chez les rhéteurs de la seconde sophistique, du paradoxe chez Chamfort, du *Witz* chez Schlegel, de l'oxymoron chez Breton, de l'hypallage chez Borges, etc. Aussi sont-elles invariablement accusées de méconnaître l'unité de l'Être, et par là de s'éloigner de la vérité.

⁶ « La logique [...] est un outil tout à fait adéquat pour décrire la prédication » (Desclés, in *Encyclopédie Philosophique*, Paris, PUF, t. II, p. 1023).

⁷ La seconde, pour des raisons ontologiques évidentes, étant considérée comme dérivée, donc secondaire, cf. *Péri Hermeneias*, 17a, 10.

expressément renvoyés à la Poétique et à la Rhétorique, c'est-à-dire hors de ce qui deviendra la grammaire puis la linguistique.

(ii) Parmi l'étude des phrases déclaratives, l'étude des phrases attributives l'emporte sur les autres, qui seront généralement ramenées à la forme attributive.

La tradition scolastique, en germe chez Aristote (*Premiers analytiques*, I, 46, 51 b 12, *Mét.* Δ, 7, 1017 a 28), reprise par Port-Royal, puis les grammairiens philosophes du XVIIIe, a voulu que toute phrase active puisse être réduite à une phrase attributive. En effet, la théorie de la copule transforme tout verbe en copule + participe : *marche* devient *est marchant*⁸. Par exemple Tracy affirme encore que le seul véritable verbe est le verbe *être*.

Ce privilège du verbe *être* — encore réaffirmé par Desclés dans sa théorie de la copule (1987) — traduit évidemment une prééminence ontologique, notamment parce que c'est dans la copule que réside l'affirmation proprement constitutive du jugement <p. 447>. Que cette affirmation soit précisément le fait du verbe *être* confirme encore le fondement ontologique de la théorie de la prédication⁹.

Il convient certes de ne pas oublier la différence, nettement soulignée par Abélard, entre la construction des grammairiens et la prédication des logiciens. Mais les premiers doivent beaucoup aux seconds. Ainsi, la théorie de la prédication est à la base de la distinction des parties du discours. Par exemple, dans le *Péri Hermeneias*, la distinction entre nom et verbe se fonde sur leur rôle dans la prédication. Comme le nom a une signification *extra orationem*, et non le verbe, on considérera ultérieurement que le nom désigne la substance, et que la prédication précise les accidents. De même, c'est évidemment sur la théorie logique de la prédication que repose l'opposition entre catégorématiques et syncatégorématiques. Elle n'a aucunement disparu aujourd'hui, comme on le voit chez Benveniste (quand il affirme que le syntagme nominal aurait une prédication ontologique), chez Milner (dans sa théorie de la référence virtuelle) ou chez Ducrot dans sa théorie des *connecteurs*, qui correspondent à ce qu'Aristote appelait les articulations (*arthron*) et, pour certains, à ce que Priscien nommait les *syncatégorématiques*.

Bref, avec la théorie de la référence, la théorie de la prédication dessine l'ordre du monde, et sans doute l'instaure. Il nous semble cependant que si l'on veut poursuivre efficacement l'entreprise de la linguistique, il faut délier les parties du discours de leur définitions logico-ontologiques, donc des modes de prédication et de l'ontologie

⁸ Chez Aristote, cette analyse ne valait que pour les propositions *de secundo adjacentes* comme *Socrate est homme*, mais non *de tertio adjacentes* comme *Socrate marche*.

⁹ Cf. les réflexions de Husserl sur *L'hexaèdre est rouge*, de Tarski sur *La neige est blanche* ou de Thom sur *Le ciel est bleu*.

« spontanée » que nous devons à la tradition aristotélicienne : la chose n'est pas le sujet, ni la qualité sensible le prédicat. *A fortiori*, et malgré les auteurs les plus divers, de Charaudeau à Langacker, les noms ne représentent pas des choses, ni les verbes des actions, ni les adjectifs des qualités, etc.

1.3. *Le binarisme maintenu*

Le binarisme traditionnel de la théorie du jugement fonde encore de nos jours la théorie *thème / rhème* et certaines théories des cas ; il préside aussi à la distinction entre GN et GV.

a) *La logique communicationnelle*. — Par un cheminement que nous ne pouvons détailler ici, l'opposition *onoma / rhéma* chez Aristote devient *thème / rhème* dans la linguistique pragoise (*rhéma* désigne le verbe chez Aristote, mais dans le cas des propositions *de secundo adjacente*, il désigne l'ensemble du verbe et du prédicat : ce que nous appellerions aujourd'hui le groupe verbal).

Diversement modulée par divers auteurs (cf. par exemple l'opposition *support / apport* chez Pottier), l'opposition thème / rhème a pu ne pas sembler une catégorie logique dans la mesure où elle fait intervenir la temporalité et la connaissance préalable, deux dimensions subjectivistes. Il reste que les enchaînements *thème / rhème* sont parfaitement compatibles avec la syllogistique et permettent de relier une proposition à celles qui la précèdent ou la suivent. Mais la syllogistique <p. 448> avait naturellement une dimension discursive, et pourraient s'y appliquer les deux règles — ou plutôt principes — que proposent Charolles et Combettes : la règle de progression qui demande d'introduire des informations nouvelles, et la règle de répétition (en fait règle d'isotopie). Il s'agit bien là de projeter sur le texte l'opposition *thème / rhème* : déjà connu, et nouveau ; or cette opposition reformule le binarisme de la prédication logique.

b) *La théorie antagoniste*. — Les grammaires de cas échappent en général au binarisme. Cependant, plusieurs auteurs importants n'ont eu de cesse de réduire à deux le nombre des cas fondamentaux. Ainsi, Greimas a repris de Reichenbach le schéma prédicatif polyadique pour formuler sa théorie des six actants de base, mais après avoir abandonné l'opposition adjuvant / opposant, devenus de simples qualités des protagonistes, et réduit l'opposition destinataire / destinataire à des rôles de surface, il est revenu à des formes de binarisme en ne retenant plus que les oppositions Sujet /

Objet ou Sujet / Antisujet. De même, reprenant sans doute la distinction greimassienne entre Sujet et Antisujet, Talmy, dans sa théorie de la Dynamique des forces (*Force Dynamics*), ne définit que deux sources d'activité, l'Agoniste et l'Antagoniste.

c) *Effets spéculaires*. — Enfin, aussi bien chez Chomsky que dans toutes les grammaires scolaires, nous devons sans doute la séparation entre groupe nominal et groupe verbal au binarisme caractéristique de la théorie traditionnelle du jugement. Il n'est d'ailleurs pas interdit de penser que la séparation Sujet / Objet, traditionnelle en philosophie jusqu'à la phénoménologie kantienne, doive beaucoup au binarisme logico-grammatical.

La théorie logique du jugement, la théorie grammaticale de la prédication et la théorie thème /rhème procèdent sans doute de la même problématique. Dès lors, il n'est pas surprenant que des auteurs perçoivent les analogies qu'elle doivent à leur cousinage et admirent leur complémentarité. Hagège homologue ainsi trois « niveaux » : sujet et prédicat (« niveau morphosyntaxique »), thème et rhème (« point de vue énonciatif-hiérarchique »), procès et participants, (« point de vue sémantico-référentiel » ; cf. 1981, p. 27, et le dernier chapitre de *l'Homme de paroles*). Or, si ces niveaux sont homologables, c'est qu'ils procèdent tous trois, par des voies différentes, de la même tradition ontologique.

2. De la prédication polyadique à l'actance

2. 1. *La prédication polyadique et la fin du binarisme*. — Le passage de la logique des classes à la logique des prédicats a anticipé l'essor des théories de l'actance. Frege définit en effet la prédication comme le rapport entre un prédicat et un ou plusieurs arguments. Le prédicat est une constante, et les arguments des variables. La prédication consiste à *saturer* la variable. On peut passer alors d'un modèle dyadique de la prédication à un modèle polyadique : il faudrait retracer le chemin qui va de Reichenbach à Greimas, puis à van Dijk et Kintsch, enfin au format propositionnel des représentations mentales chez Fodor <p. 449> : la tradition qui fait de la phrase l'expression du jugement a simplement changé avec la logique qui le formalise. Ce changement met fin au privilège du binarisme : dans la structure prédictive frégéenne, le prédicat monadique n'est qu'un cas particulier.

Corrélativement, le découplage de la prédication monadique et de la phrase élémentaire permet de décrire des formes propositionnelles complexes. Rendue possible sans doute par l'ébranlement des préjugés ontologiques substantialistes (en

physique notamment, depuis la fin du siècle dernier), l'évolution divergente de la logique et de la grammaire a été une condition du découplage entre la structure supposée de la pensée et la structure attestée du langage. Dans sa période transformationnelle, la Grammaire générative a cependant cherché un moyen pour maintenir entre elles un lien ténu ; et par la suite, diverses théories logiques traductionnistes, comme celle de Kamp, ont prodigué dans le même sens des efforts infructueux¹⁰.

2. 2. *Les grammaires de cas.* — Malgré les naïvetés de Fillmore, ces grammaires ont fait sensation, dans la mesure où elles contestaient le caractère logique des structures profondes, et au-delà de la pensée. Cette contestation allait culminer dans la sémantique cognitive, qui est mentaliste mais non-logiciste. Comme nous ne pouvons détailler ici les grammaires de cas, ni discuter leurs catégories, retenons simplement quelques éléments de consensus qui se sont établis ces trente dernières années :

a) La typologie des cas et celle des procès sont liées, notamment par les catégories aspectuelles, comme l'ont montré notamment les études sur le rapport entre le caractère aspectuel du procès et la « quantification » de l'objet¹¹.

b) Cas et procès sont engendrés par des combinatoires de catégories descriptives (la méthode componentielle souvent contestée au plan du langage-objet ne l'est pas au plan du métalangage)¹².

c) Des travaux de linguistique comparée (cf. Hopper et Thompson, 1980) ont distingué entre deux groupements (*clusters*) de propriétés antagonistes : « Les prédications typiquement transitives avec un prédicat verbal ponctuel et télique, un objet fortement référentiel et fortement affecté (par ex. transformé, créé ou détruit) par une action hautement effective et les prédications typiquement intransitives <p. 450> avec un prédicat verbal duratif et atélique, un objet faiblement référentiel et peu affecté par une action peu effective. » (François, 1997, p. 120, n. 4). Cela nous permet de

¹⁰ Deux difficultés insurmontables obscurcissent la relation du logique au morphosyntaxique : (i) la non-correspondance entre fonctions argumentales et constructions morphosyntaxiques (cf. e.g. l'adjectif de relation) ; (ii) et corrélativement l'absence de « marques formelles » nécessaires et suffisantes pour construire les premières à partir des secondes.

¹¹ Voir par exemple l'analyse des rapports entre l'opposition perfectif / imperfectif et l'opposition défini / indéfini des déterminants nominaux, comme des prépositions (temporelles) ; ex. : *il mangé du chocolat pendant une heure*, vs *le chocolat en une heure* (l'auteur, 1994, ch. VI).

¹² Voir par exemple cette définition du sujet dans un ouvrage récent : « Plutôt qu'une entité appelée sujet, il est utile de prendre en considération tout un ensemble de propriétés "subjectales". Celles-ci nous ont paru se grouper en deux fonctions qui seraient les caractéristiques du sujet : d'une part, contribuer avec le verbe à la prédication, d'autre part constituer le point de référence permanent tout au long de la phrase, qu'elle soit simple ou complexe » (Lazard, 1994, p. 123).

suggérer que certaines prédications participent à la construction des *formes sémantiques* (comme les molécules sémiques), d'autres à l'établissement de *fonds* (comme les isotopies génériques). L'opposition forme / fond témoigne que nous préférons la problématique de la reconnaissance de formes à celle du calcul.

2. 3. *Les fondements du réalisme casuel.* — Une des fonctions de la logique aristotélicienne était de pourvoir la grammaire de la proposition d'un fondement ontologique. La plupart des théories casuelles contemporaines n'ont pas abandonné les hypothèses réalistes : Pottier distingue ainsi parmi ses primitives des Entités et des Comportements (1974), Jackendoff des entités non locales, comme la Chose, l'État et l'Événement (1983).

Tesnière a été le premier à décrire, métaphoriquement d'ailleurs, le nœud de la prédication comme un « petit drame » (1959, p. 102) : il rompt par là avec l'idée que la phrase décrit, par la médiation de propositions mentales, des interactions physiques entre objets. En abrégant abruptement, disons que l'on passe ainsi du compte-rendu au mythe : une phrase n'est pas un *statement*, mais un fragment de mythe. Ou du moins, les fondements de la prédication ne sont pas à rechercher dans une physique naïve, mais dans une anthropologie sémiotique, dont nous allons donner à présent un aperçu élémentaire.

À tout le moins, la phrase est un fragment de texte, elle reçoit de son contexte proche et lointain des déterminations inoubliables, notamment pour ce qui concerne son mode mimétique et ses normes d'interprétation. En outre, comme nous l'avons argumenté ailleurs, l'interprétabilité conditionne l'acceptabilité, puis, *in fine*, la grammaticalité.

3. Les zones anthropiques

3. 1. *Pour un localisme non spatialiste.* — L'essor du localisme en sémantique cognitive appelle des précisions, car la plupart des théories rapportent les phénomènes de prédication à des parcours dans un espace transcendantal (cf. la *Space Grammar* de Langacker)¹³. Le domaine de la spatialité ne jouit à nos yeux d'aucune prééminence *a priori*. Si une modélisation topologique est préférable à la modélisation logique, dans la mesure où la catégorie de l'aspect joue un rôle déterminant dans la prédication, la

¹³ Un autre auteur définit l'actant comme un *lieu de passage*... Le concept même de *scène* (chez Fillmore puis maint autre) fait de la sémantique un espace dont nous serions les spectateurs. La métaphore visuelle est omniprésente en sémantique cognitive (cf. l'auteur, 1993).

topologie n'a malgré l'étymologie de rapport privilégié qu'avec le continu, et l'espace géométrique n'est qu'une de ses formes <p. 451>.

Le choix d'une modélisation dépend d'une hypothèse sur l'objet. A l'hypothèse ontologique nous préférons substituer une hypothèse anthropologique : la prédication ne décrit pas des interactions dans le monde, mais présentifie et ordonne le couplage des individus avec leur entour, par la constitution sémiotique de leur monde propre (l'*Umwelt* selon Uexküll). On ne peut alors séparer absolument les substances des qualités, le sujet et l'objet, ni la proposition de l'attitude propositionnelle, car tout couplage modifie les instances qu'il met en relation (l'auteur, 1996 b).

3. 2. *Les décrochements*. — Considérons les homologations entre dimensions sémantiques généralement distinguées : l'espace, le temps, le mode, enfin l'identité, qui joue un grand rôle dans l'énonciation représentée. La strate sémiotique de l'entour humain se caractérise par quatre décrochements d'une grande généralité, et qui semblent attestés dans toutes les langues décrites, si bien que l'on peut leur conférer par hypothèse une portée anthropologique.

(i) Le décrochement *personnel* oppose à la paire interlocutive JE/TU une troisième personne, qui se définit par son absence de l'interlocution (fût-elle présente physiquement) : IL, ON, ÇA¹⁴.

(ii) Le décrochement *local* oppose la paire IC/ILÀ à un troisième terme, LÀ-BAS, ou AILLEURS qui a également la propriété définitoire d'être absent du *hic et nunc*.

(iii) A propos de *nunc*, le décrochement *temporel* oppose le MAINTENANT, le NAGUÈRE, et le FUTUR PROCHE au PASSÉ et au FUTUR. Il convient sans doute de distinguer la zone circonstante du présent de l'énonciation représentée, marquée par des futurs et passés proches, du passé éloigné, connu indirectement et souvent légendaire, et du futur éloigné de toutes façons conjectural, même quand il est exprimé sur le mode thétique.

(iv) Enfin, le décrochement *modal* oppose le CERTAIN et le PROBABLE au POSSIBLE et à l'IRRÉEL. On pourra bien entendu opposer à l'intérieur de ces catégories le conditionnel à l'irréel, etc. ; mais seul nous importe ici le point que les langues articulent ces catégories.

¹⁴ Nous reprenons dans ce paragraphe des éléments de 1996 b. La graphie en petites capitales indique des catégories sémantiques générales : elles résument ici les diverses manières qu'emploient les langues pour désigner les protagonistes de l'interlocution représentée. Par exemple, TU désigne la seconde personne, qui peut être pronominalisée en français pas *tu*, *vous*, voire *il* ou *ça* dans des emplois forains ou hypocoristiques ; FUTUR désigne une dimension temporelle, et non le temps du français auquel on a donné ce nom.

Ces décrochements sont généralement grammaticalisés, et font donc l'objet de choix incessants et obligatoires des locuteurs, tout énoncé devant être situé dans au moins une des zones qu'ils délimitent.

<p. 452>

3. 3. *Les trois zones.* — On peut noter que les positions homologues sur les axes de la personne, du temps, du lieu et du mode sont fréquemment combinées ou confondues : en français, par exemple, les emplois modaux du futur et de l'imparfait sont légion, le futur antérieur a également une valeur modale, etc. Les homologues entre ces décrochements permettent de distinguer trois zones : une de coïncidence, la zone *identitaire* ; une d'adjacence, la zone *proximale* ; une d'étrangeté, la zone *distale*. Le principal décrochement sépare les deux premières de la troisième¹⁵. Soit :

	<i>Zone identitaire</i>	<i>Zone proximale</i>	<i>Zone distale</i>
<i>Personne</i>	JE, NOUS	TU, VOUS	ON, ÇA, IL
<i>Temps</i>	MAINTENANT	NAGUÈRE BIENTÔT	PASSÉ FUTUR
<i>Espace</i>	ICI	LÀ	LÀ-BAS AILLEURS
<i>Mode</i>	CERTAIN	PROBABLE	POSSIBLE IRRÉEL

Figure 1 : Les zones anthropiques

¹⁵ Benveniste a insisté sur ce point pour ce qui concerne la catégorie de la personne (en subordonnant à l'axe de la personnalité celui de la subjectivité), et Tesnière en a indiqué obliquement les enjeux ontologiques, quand il forge le terme *ontif* pour désigner les zones identitaire et proximale, et le terme *anontif* pour désigner la zone distale.

Le génie des langues réside sans doute dans la possibilité de parler de ce qui n'est pas là. Sur l'axe de la personne, cela permet d'évoquer les absents. L'homologation des décrochements les situe de préférence dans d'autres temps (ancêtres, postérité, envoyés à venir), d'autres lieux et d'autres mondes (héros, dieux, esprits). Sur l'axe du temps, cela ouvre les aires de la tradition et de l'avenir. Sur ceux de l'espace et du mode, celle de l'utopie.

La zone proximale, où par exemple les congénères sont reconnus pour tels, appartient vraisemblablement aussi à l'entour des autres mammifères. En revanche, la zone distale est spécifique de l'entour humain, sans doute parce qu'elle est établie par les langues. Elle est la source de présentations sans substrat perceptif immédiat. Dans les termes familiers de la philosophie, la zone proximale est celle de l'empirique, et la zone distale celle du transcendant. Leur correspondent les deux formes de réalisme que nous avons étudiées dans la philosophie du langage et dans les théories de la littérature, le réalisme empirique et le réalisme transcendant (1992).

Entendons bien que le contenu de ces zones *anthropiques* varie avec les cultures, et *a fortiori* les pratiques sociales. La zone identitaire n'est pas nécessairement celle d'un Ego : elle peut être instanciée par un groupe, un ancêtre totémique, une nation, etc. Corrélativement, l'Ego peut occuper la zone proximale (*Je est un autre*) voire la zone distale. Ces zones sont séparées et unies par des *seuils de transition*, au nombre de trois, car la zone identitaire peut communiquer directement avec la zone distale (cf. *infra*, figure 2). Le rapport d'une zone à une autre est médiatisé par le rapport de ces deux zones prises ensemble à la troisième¹⁶.

<p. 453>

3. 4. *Les catégories descriptives des parcours prédictifs*. —Relativement à ces quatre axes (espace, temps, mode et identité), la catégorie de l'aspect a une fonction générale d'organisation des parcours topologiques entre zones. Elle décrit les points de stabilité et d'instabilité, les voisinages et les franchissements de frontières. Notre hypothèse directrice se formule alors : les formes de la prédication au palier de la phrase (ou plus exactement de la période) sont autant de types de parcours dans ces zones et entre ces zones. Ces parcours sont des parcours interprétatifs fondamentaux qui relèvent d'une herméneutique de l'action. Ils sont spécifiés par les catégories de l'aspect et celles de l'actance.

a) Les *spécifications aspectuelles* des parcours peuvent être décrites par ces catégories :

(i) Le *changement*, qu'il apparaisse dans la temporalité (statif vs évolutif) ou dans la spatialité (mouvement vs non-mouvement) ;

(ii) le *ductus* (ponctuel vs itératif vs duratif) ;

(iii) le *contact* avec les seuils de transition (perfectif vs imperfectif, ou téléique vs atélique)¹⁷;

(iv) le *franchissement* (intrazone vs interzone) : la transitivité doit être spécifiée en fonction de cette catégorie ;

(v) la *perspectivité* (zone de départ vs zone d'arrivée du parcours).

b) Les *spécifications actantielles* des parcours sont décrites par ces catégories, qui se combinent diversement :

¹⁶ Cela peut être rapproché de la loi de participation que formule Hjelmslev : « Il n'y a pas d'opposition entre A et non A, il n'y a que des oppositions entre A d'un côté et A+non A de l'autre » (1972, p. 102).

¹⁷ Les cas proposés par Jackendoff sont établis relativement à des frontières (inessif, essif, adessif). Mais la terminologie traditionnelle est déjà localiste en ce sens (cf. élatif, ablatif).

(i) L'*intentionnalité* (causation vs agentivité) : le causateur peut n'être pas l'agent, et l'on distingue CAUSAL et AGENTIF.

(ii) La *transformation* : la pratique transformatrice est une relation entre deux actants de base, ERGATIF / ACCUSATIF ; elle connaît deux modes, irénique et polémique. L'INSTRUMENTAL ou adjuvant peut être considéré comme un actant qui permet le passage d'une zone à une autre. (iii) La *transmission* (sémiotique vs non sémiotique) spécifie (ou distingue) le destinataire de l'ergatif, le message de « l'objet non sémiotique » accusatif ; elle connaît deux modes, irénique et polémique. Sur le mode irénique, l'axe contractuel relie les actants : DESTINATEUR / DESTINATAIRE / BÉNÉFACTIF.

(iv) L'*agonisme* (irénique vs polémique) distingue l'action contractuelle du conflit.

(v) La *sanction* (ou rétribution) est l'axe qui oppose les actants CAUSAL et AGENTIF au FINAL.

<p. 454>

La division de ces catégories en deux groupes, les actantielles et les aspectuelles, reste relative : les liens entre catégories aspectuelles et casuelles sont assez attestés, et manifestes pour nombre d'auteurs¹⁸.

Plusieurs d'entre elles restent inconnues de la tradition objectiviste¹⁹, car nous voulons substituer à une « physique » des interactions entre choses une sémiotique des actions humaines. En cela, la structure sémantique de la phrase serait bien un petit récit élémentaire (comme l'avait souligné Tesnière)²⁰. Du moins, ces catégories au palier de la phrase permettent de faire le lien avec les fonctions dialectiques au palier du texte, comme les fonctions narratives (par exemple, on définira la fonction *Déplacement* par les traits agentif, évolutif, interzone).

Dans le cadre théorique de la sémantique interprétative, ces catégories peuvent être rattachées aux quatre composantes sémantiques (cf. l'auteur, 1989), selon quatre axes : l'axe d'identité (*thématique*), l'axe de perspective (*dialogique*), l'axe d'agentivité

¹⁸ Cf. e. g. Hjelmslev (1972). Les trois dimensions casuelles sont :

— La directionnalité (définie « de façon assez abstraite pour pouvoir être manifestée sur tous les plans possibles, qu'il s'agisse de l'espace, du temps ou des conditions syntagmatiques et logiques » (1936, p. 85). C'est celle du rapprochement/éloignement.

— La relation de cohérence-incohérence exprime les degrés d'intimité des objets : la cohérence se spécifie comme inhérence (opposition : *in/ex*), ou adhérence (*ad, ab, sur, on*), et l'incohérence par l'absence de contact (*ex : au-dessus*). Cela pourrait valoir aussi bien pour les rapports entre objets au sein des zones que pour les rapports des zones entre elles.

— Enfin la dimension de la subjectivité/objectivité se définit avec ou sans égard pour l'individu pensant (cf. p. 132). Il vaudrait mieux dire que c'est du point de vue d'une zone, ou sans point de vue.

¹⁹ L'objectivisme en matière de catégories actantielles conduit d'ailleurs à des difficultés théoriques : des catégories difficiles à définir comme celle du *contrôle* (Lakoff, 1972, Desclés, 1991) ne semblent avoir été formulées que pour dissiper le malaise que causent à des esprits positifs des phrases comme *La tache s'étend au plafond*.

²⁰ Alors que le récit n'est pas une grande phrase...

Texte ! Textes et cultures, juillet 2007, vol. 12, n°3

ou transformation (*dialectique*) ; la position ou *tactique* intervient dans la liaison avec les « cas de surface » ou constructions morphosyntaxiques²¹.

3. 5. *Des zones anthropiques aux zones de prédication.* — Bien des auteurs conviennent d'une sorte de dégradé : « On établit ainsi, dans beaucoup de langues, une échelle actantielle qui va de l'actant le plus central aux actants un peu moins centraux, puis aux actants périphériques, et enfin aux circonstants, qui échappent à la valence du verbe et jouissent d'une grande liberté de forme et de place » (Lazard, 1994, p. 80). L'échelle actantielle connaît cependant des seuils, et l'on peut à ce propos reconsidérer la théorie des zones actantielles proposée par Pottier (1974 ; 1992, pp. 124-127), quand il distingue une zone événementielle (actance primaire), deux zones (antérieures et postérieures à l'événement) d'actance secondaire, et une zone de dépendance (où il place les circonstants). Nous opposerons que les circonstants ne forment pas une zone à part, mais participent à la définition des zones ; par ailleurs, la grande distinction qui oppose actants et circonstants intéresse les rapports entre formes et fonds sémantiques au palier de la phrase <p. 456>. Aussi proposerons-nous de distinguer deux formes de l'actance primaire : selon que les contenus qu'elle articule se situent au sein d'une même zone (par exemple dans le cas de la réflexivité, ou de la transitivité entre contenus de même zone) ou entre deux zones différentes, elle sera dite *intrazone* ou *interzone* (identitaire-proximale, proximale-distale, ou identitaire-distale). Les actants primaires sont le nominatif et l'attributif, l'ergatif et l'accusatif, le destinataire et le destinataire²².

L'actance secondaire comprend les actants « débrayés » par rapport au processus en cours dans l'actance primaire : le final et le causal, actants antérieurs ; le bénéfactif et le résultatif, actants ultérieurs. Plus précisément, la zone d'actance secondaire, où Pottier place le bénéfactif, le résultatif et le causal correspond à la zone distale quand le nominatif et l'accusatif sont indexés dans les zones identitaire et proximale.

3. 6. *Les zones de la prédication.* — Distinguons trois classes de phénomènes.

a) *L'attribution.* — L'attribution est une forme élémentaire de l'actance. Du point de vue de la diathèse, les voix stative et existentielle sont des cas particuliers de l'attributif.

²¹ La notion scolaire de *sujet* mêle ou confond les trois derniers (d'où le problème du passif et du « sujet apparent »).

²² Notre propos diffère ici de Pottier. L'actance primaire ne se limite pas à la relation sujet / objet, ou ergatif / accusatif (en relèvent aussi des relations ternaires). Elle peut mettre en jeu deux zones ou une seule : il y a alors transitivité ou non transitivité.

La distinction entre zones anthropiques permet de spécifier les formes de l'attribution, en distinguant la mise en relation de deux zones et de deux contenus d'une même zone. Les prédications attributives intrazones correspondent aux propositions analytiques, et les prédications attributives interzones aux propositions synthétiques. Si les premières sont réputées tautologiques voire dépourvues de sens (selon Wittgenstein), c'est parce que le sens est fondamentalement produit par des parcours entre zones (cf. l'auteur, 1996 b).

b) *Les prédications non attributives et les trois zones actantielles.* — Si l'on définit la transitivité au sens fort comme passage de frontière, on peut distinguer *trois sortes de transitivité* : identitaire-proximale, proximale-distale, identitaire-distale, chacune susceptible de deux perspectives selon que la source de l'action se trouve dans une zone ou dans une autre. La tradition grammaticale n'a retenu que la transitivité entre zones identitaire et proximale, sans doute parce que les deux autres sortes de transitivité posent des problèmes de perspective modale et intentionnelle difficiles à résoudre dans une problématique objectiviste.

La passivation peut exprimer au plan syntaxique l'inversion de perspective au plan sémantique : elle inverse par exemple la distribution de l'identitaire et du proximal. Dire que les deux constructions s'équivalent revient à annuler les différences entre zones (démarche ordinaire des théories objectivistes, comme jadis la grammaire transformationnelle).

En somme, les actants peuvent se trouver : (i) dans la même zone : *Philis s'apprête* <p. 456> (la zone identitaire est seule occupée en cas d'attribution analytique ou de réflexivité) ; (ii) dans deux zones différentes : *Je donne une guirlande à Julie* ; (iii) dans trois zones : *Célimène lui donne un ruban céladon pour Dorante*.

La complexité de l'action croît évidemment non seulement avec le nombre des actants, mais avec le nombre des zones en jeu dans le processus²³.

c) *La circonstance.* — Les circonstants situent l'énoncé et ses actants par rapport aux zones (sur les axes temporel, spatial, modal et identitaire)²⁴. Mais la zone où est situé l'énoncé peut n'être pas celle où il se déroule. Il convient de situer l'énoncé par rapport à l'énonciation représentée : dans *Il était une fois une souillon qui redevint princesse à minuit*, le *il était une fois* place l'énoncé dans la zone distale du mode, bien

²³ Par exemple, dans *Carmen*, Micaëla cite à don José ces paroles de sa mère : « Et ce baiser que je te donne, de ma part tu le lui rendras ».

²⁴ Pottier a donné l'exemple en distinguant les trois circonstances, spatiale, temporelle et notionnelle (ex. être *en Espagne, en mars, en colère*). Nous divisons le « notionnel » en modal et identitaire.

que *redevint* soit thétique et non hypothétique. Les textes de fiction se caractérisent d'ailleurs par la multiplication des « référentiels » de circonstance. En revanche, les rituels d'objectivation misent sur la coïncidence de ces référentiels : d'où la quasi-suppression de l'énonciation représentée dans le discours scientifique.

Bref, dans le cas le plus simple, nous obtenons les correspondances suivantes :

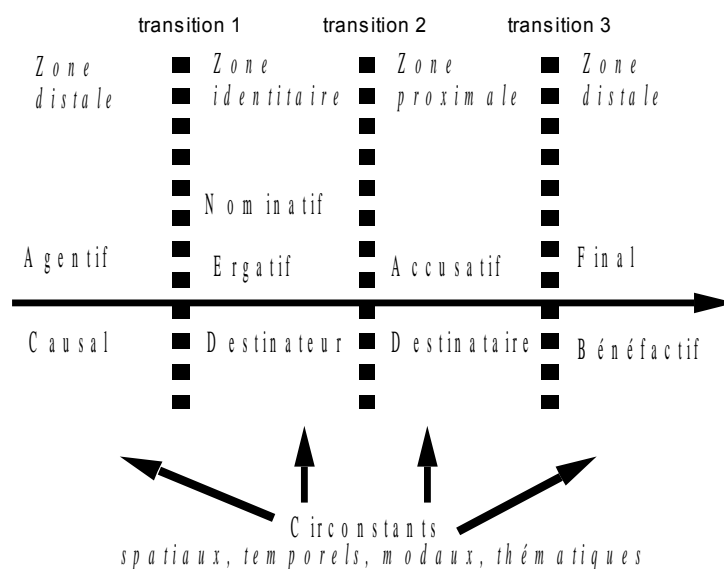


Figure 2 : Cas et zones anthropiques

N.B. : L'INSTRUMENTAL (cas interzone) n'est pas représenté sur cette figure.

Les circonstants correspondent aux cas LOCATIFS (spatiaux, temporels, modaux, thématiques), qui ont pour fonction d'affecter les contenus dans les zones : on peut ainsi distinguer les locatifs coïncidents, incidents et excidents.

Les mises en situation sont aussi des mises en saillance, et doivent être comprises relativement aux rapports forme / fond. Ils déterminent quel élément est en saillance dans une zone ou quelle zone est en saillance par rapport aux autres <p. 457>.

Les mises en saillance dépendent également de l'aspectualisation. Que l'on compare : *La porte s'ouvrait quand la sonnerie retentit*, où la circonstance sémantique est *la porte s'ouvrait* (alors que syntaxiquement c'est *quand la sonnerie retentit*) ; et *La sonnerie retentissait quand la porte s'ouvrit*. L'opposition perfectif / imperfectif permet d'opposer le saillant et le diffus, l'élément de forme et le fond sur lequel il se profile²⁵.

²⁵ Les rapports forme / fond ne se limitent pas à l'opposition actants primaires / actants secondaires et circonstants. En thématique, au palier inférieur (microsémantique), nous avons précisé ces rapports en opposant les molécules sémiques (groupements stabilisés de sèmes spécifiques) et les isotopies génériques (instituées par la récurrences de sèmes génériques).

La *topicalisation* et la *focalisation* sont des moyens syntaxiques de marquer la saillance de forme ; de même que la thématisation (localisation de la zone saillante ou de la partie saillante de la zone), voire l'insistance par accent d'intensité prosodique.

Les zones ne sont évidemment pas statiques, mais sont la source et le but de dynamiques actantielles — qui doivent être restituées par l'analyse textuelle.

3. 7. *Tradition grammaticale et décontextualisation des zones.* — La tradition grammaticale décontextualise les phrases exemplaires en les plaçant dans une zone supposée neutre, qui a sans doute une fonction d'objectivation. Elle use pour cela volontiers du présent duratif, d'un mode thétiq ue, de la troisième personne : *Socrates currit, the cat is on the mat*. C'est dans le cadre épuré de ce *sermo pedestris* que se définit le concept énigmatique de *sens littéral*. De fait, la phrase déclarative au présent est fort utilisée pour définir l'Être ou du moins en énumérer les propriétés, car elle semble indépendante de tout point de vue ; les formes canoniques de la définition l'utilisent exclusivement.

La décontextualisation de la grammaire se comprend, car elle est à la racine de toute entreprise normative. Aussi, c'est sans doute à bon droit — dans la problématique logico-grammaticale— que Milner affirme la syntaxe indépendante de tout contexte.

Cependant, ce « débrayage » ne suffit pas pour en avoir fini avec le problème du repérage : un repérage non-marqué n'est pas une absence de repérage. Les théories de l'énonciation ont certes essayé de restituer un perspectivisme, mais il reste fort limité, car le Sujet de l'énonciation est demeuré un avatar du Sujet transcendantal.

La problématique interprétative s'interdit de décrire des propositions décontextualisées. C'est une condition pour réinsérer les phrases puis les énoncés dans les textes. La prédication décontextualisée, qui culmine dans la proposition logique, résulte d'un artefact : si l'on décrit la grammaire de ces phrases qui résultent de la décontextualisation des énoncés, il reste à faire aussi une typologie des énoncés, par leur mode d'ancrage (spatio-temporel) ou de repérage (déictico-modal), <p. 458> de telle manière par exemple que *je dors* et *tu manges* ne soient plus réputés s'équivaloir structurellement. C'est là une étape de la nécessaire resémantisation de la syntaxe.

3. 8. *La hiérarchie des repérages et l'opposition énoncé / énonciation.* — Les repérages (temporel, modal, spatial et identitaire) se placent à trois niveaux : celui de l'énoncé et celui de l'énonciation représentée (cf. l'opposition entre récit et narration) ;

enfin, celui de l'énonciation *implicite*²⁶. À ces deux derniers niveaux s'ouvrent ce qu'on pourrait appeler des *fenêtres énonciatives*, elles-mêmes divisées en zones identitaire, proximale et distale, qui confirment, déplacent ou relativisent les positions de zone définies notamment par les circonstants de l'énoncé.

4. Directions de recherche

Si l'on convient que le cadre actantiel a par hypothèse une portée anthropologique, il faut cependant rappeler que les cas morphosyntaxiques qui correspondent aux actants sémantiques varient selon les langues et surtout que les investissements actantiels sont déterminés par des conditions historico-culturelles.

4. 1. *Vers le texte.*— La réduction de la prédication à l'opposition prédicat / variable (ou, en Intelligence Artificielle, attribut / valeur) fait de la proposition une totalité indépassable. Comme l'a souligné Benveniste : « Il n'y a pas de niveau linguistique au-delà du niveau catégorématique » (1966, p. 129).

a) La réduction de la période à la phrase marque la prééminence de la problématique logico-grammaticale sur la problématique rhétorico-herméneutique. « Une phrase est un énoncé complet du point de vue du sens »²⁷ Qu'est-ce cependant qu'une signification complète et autonome ? La complétude se reconnaît par un critère logique : la phrase exprime une proposition susceptible d'une valeur de vérité ; cela lui permettrait d'être comprise indépendamment. Le test de la signification autonome suppose que l'on sache ce que c'est qu'une signification complète : et les exemples qu'on en donne sont toujours, circulairement, des propositions. Le concept de phrase est ainsi fondé sur la décontextualisation de la période : on convient d'étudier la phrase comme douée d'une signification autonome <p. 459>, et cette autonomie en fait tout à la fois « une totalité close et une unité fondamentale »²⁸.

Les stratégies d'autonomisation sont en même temps des stratégies d'objectivation qui effacent tout rapport à la situation et aux foyers de l'énonciation et de l'interprétation représentés. Cela interdit de décrire le rapport du global (le texte) au local (la phrase ou plus précisément la période). Or, l'actance secondaire et les circonstants réputés

²⁶ Nous estimons que l'énonciation « réelle » ne constitue pas un quatrième niveau, mais relève de la psycholinguistique (non de la linguistique). Nous nous écartons ainsi des linguistiques de l'énonciation, qui, négligeant la différence entre énonciation effective et énonciation représentée, rapportent directement au « sujet de l'énonciation » les « marques de l'énonciation ».

²⁷ Mounin, G. éd., *Dictionnaire de la linguistique*, Paris, PUF, 1932, p. 262.

Texto ! Textes et cultures, juillet 2007, vol. 12, n°3

inessentiels permettent aussi de caractériser et de localiser la phrase. Enfin, du point de vue interprétatif, qu'il paraisse ou non doué d'une signification autonome, tout fragment de texte reste incomplet, ou plus précisément sémantiquement indéterminé, et ne sort de cette indétermination que par une contextualisation maximale.

b) Ainsi, hors de la problématique logico-grammaticale²⁸, la prédication ne peut prétendre à définir les limites de la linguistique. D'ailleurs, pour peu que l'on travaille sur des productions linguistiques attestées, qui sont bien l'objet empirique de la linguistique, les propositions isolées sont rarissimes (et se rattachent de toutes façons à un genre). L'acte de les isoler est une décision (anti)herméneutique majeure, qui consiste à les couper de leurs conditions d'interprétation.

On pourrait à cela opposer le modèle du parcours incomplet : un mot, une phrase seraient simplement des points ou des passages d'un parcours interprétatif vers d'autres points ou passages diversement matérialisés. Le contexte et le texte proposent des matérialisations de parcours (et non des instanciations de variables). En bref, le texte est bien la dimension supérieure de l'actance. Des différences de palier de complexité séparent cependant les actants de l'énoncé et les acteurs des récits (comme des autres formations dialectiques, cf. l'auteur, 1989). Mais au lieu de proclamer indépassable le niveau catégorématique, il importe de ménager une transition, et de construire la sémantique de la période (ou mésosémantique) en fonction de la sémantique du texte (ou macrosémantique).

Dans la tradition grammaticale, deux stratégies assurent l'exclusivité ou le privilège exclusif de l'actance primaire : le maintien du symbole P (pour *Phrase* — qui reflète les normes grammaticales de nos usages écrits soutenus), le maintien de la division binaire et sans reste entre groupe nominal et groupe verbal qui permet d'introduire l'actance secondaire dans le groupe verbal, tout en la résumant si possible à des circonstants (du fait qu'elle est exprimée dans des « compléments circonstanciels » ou des « propositions circonstanciées »).

Or la marginalisation de l'actance secondaire n'est pas sans conséquence, car elle unit les zones identitaire et proximale à la zone distale. Plus généralement, le développement de la compétence textuelle semble lié à l'acquisition de la zone distale

²⁸ Ainsi quand Thom présente « le tableau structural universel de tous les types de phrases élémentaires, c'est-à-dire porteuses d'une signification autonome et indécomposables en unités plus petites ayant une même propriété » (*Modèles mathématiques de la morphogenèse*, Paris, Bourgois, 1980, p. 188).

²⁹ Sur les contradictions entre problématique logico-grammaticale et rhétorique-herméneutique, cf. l'auteur, 1996 c.

d'une part, et de l'actance secondaire d'autre part. L'actance secondaire, en tant qu'elle est distincte du *hic et nunc*, ouvre l'espace de la fiction <p. 460>, dont le langage dit dénotatif, qu'il soit « ordinaire » ou scientifique, n'est qu'un cas particulier. En outre, l'actance secondaire reflète au sein même de la phrase la présence du texte. Dès lors, limiter comme on le fait généralement le problème de la prédication à l'actance primaire ne donnerait des langues qu'une vue fondamentale mais injustement limitée.

On aperçoit cependant les enjeux de cette limitation : en privilégiant l'actance primaire, et les relations internes à la zone identitaire (les propositions analytiques), la théorie traditionnelle de la prédication en fait une réaffirmation de l'identité à soi, caractéristique de l'Être dans notre tradition ontologique. Avec les difficultés à définir la négation, la marginalisation de l'actance secondaire (surtout quand elle est indexée dans la zone distale), témoigne corrélativement du caractère impensable de toute Altérité, pour cette tradition fondée sur l'identité à soi de l'Être.

Cependant, la syntaxe n'a qu'une autonomie relative à l'égard de la sémantique, tout comme la phrase à l'égard du texte. Avec le recul du positivisme, l'affaiblissement progressif du préjugé logico-ontologique sur la prédication s'affaiblit, et l'on discerne mieux à présent comment articuler syntaxe et sémantique, et comment étendre la syntaxe à la période, en ménageant son intégration à la sémantique des textes.

4. 2. *Phylogenèse*. — L'hypothèse anthropologique sur l'actance conduit à la question de sa phylogenèse, centrale pour une sémiotique des cultures. Il semble que l'actance primaire ait pour lieu privilégié le rapport entre les zones identitaire et proximale.

Même bien conditionnés, les chimpanzés les plus talentueux se limitent de fait à l'actance primaire et n'accèdent pas à la zone distale. Comme le rappelle Gärdenfors, « Lucy pouvait dire aux Gardner *Lucy pleure*, quand ils la quittaient le matin. Mais nous attendons encore que Kanzi nous raconte une histoire auprès du feu de camp » (1994, p. 12). Certes, la compétence narrative est bien une phase ultime de l'acquisition du langage, et — sans prétendre que l'ontogenèse répète la phylogenèse — rappelons que d'après certains psycholinguistes les enfants ne parviennent à raconter des récits qu'à partir de quatre ans.

Admettons un instant, comme les grammairiens philosophes des Lumières et les théoriciens actuels du protolangage, que la prédication binaire soit à l'origine des langues et que l'interjection, encore proche du cri, se soit divisée en deux éléments, sujet et prédicat : ainsi Destutt de Tracy expliquait-il comment *ouf !* est devenu *j'étouffe*. Le rationalisme grammatical s'est plu ainsi à réaffirmer que le jugement

prédicatif fonde les langues. Même s'il en était ainsi, hors des rêves d'origine, le primordial n'est pas le principal et si la prédication binaire mérite l'intérêt, il faut étudier comment notre espèce est parvenue à la dépasser.

<p. 461>

Bibliographie

- BENVENISTE, E., 1966, *Problèmes de linguistique générale*, I, Gallimard, Paris.
- DESCLÉS, J.-P., 1987, « Réseaux sémantiques : la nature linguistique et logique des relateurs », *Langages*, 87, pp. 55-78.
- FILLMORE C., 1979, « Scenes-and-frames semantics », in Zampolli, A., (éd.), *Linguistic Structure Processing*, Elsevier—North Holland, Amsterdam —New York, pp. 55-81.
- FRANÇOIS, J., 1997, « La place de l'aspect et de la participation dans les classements conceptuels des prédications verbales », in François, J. et Denhière, G., (éds) *Sémantique linguistique et psychologie cognitive*, Presses Universitaires de Grenoble, ch. IV.
- FREGE, G., 1971, *Ecrits logiques et philosophiques*. Seuil, Paris.
- GÄRDENFORS, P., 1994, *Cued and detached representations in animal cognition*, ms, 15 p.
- GREIMAS, A.-J., 1966, *Sémantique structurale*. Larousse, Paris .
- HAGÈGE, C., 1981, *La structure des langues*. PUF, Paris.
- HJELMSLEV, L., 1971, *Essais linguistiques*. Minuit, Paris.
- HJELMSLEV, L., 1972 [1935-1937] *La catégorie des cas*, Fink , Munich.
- HOPPER, J. J. & THOMPSON, S., 1980, «Transitivity in Grammar and Discourse», *Language*, 56 /2, pp. 251-299.
- JACKENDOFF, R., 1983, *Semantics and Cognition*, MIT Press, Cambridge (Mass.).
- LANGACKER, R.W., 1987, *Foundations of Cognitive Grammar—Theoretical Prerequisites*, vol. 1, Stanford University Press, Stanford, Cal.
- LAZARD, G., 1994, *L'actance*, PUF, Paris.
- PARRET, H., 1995, « Préhistoire, structure et actualité de la théorie hjelmslevienne des cas », *Nouveaux actes sémiotiques*, 38, 27 p.
- POTTIER, B., 1962, *Systématique des éléments de relation*. Klincksieck, Paris.
- POTTIER, B., 1974, *Linguistique générale — Théorie et description*. Klincksieck, Paris.
- POTTIER, B., 1987, *Théorie et analyse en linguistique*. Hachette, Paris.
- POTTIER, B., 1992, *Sémantique générale*. PUF, Paris.
- RASTIER, F., 1987, *Sémantique interprétative*. PUF, Paris.
- RASTIER, F., 1989, *Sens et textualité*. Hachette, Paris.

- RASTIER, F., 1991, *Sémantique et recherches cognitives*, PUF, Paris.
- RASTIER, F., 1992, « Réalisme sémantique et réalisme esthétique », *TLE*, 10, pp. 81-119.
- RASTIER, F., 1993, La sémantique cognitive — Eléments d'histoire et d'épistémologie, in Brigitte Nehrlich, éd. "Histoire de la sémantique, 1890-1990", *Histoire, Epistémologie, Langage*, XV, 1, pp. 153-187.
- RASTIER, F., 1994, *Sémantique pour l'analyse*, avec la collaboration de Marc Cavazza et Anne Abeillé, Masson, Paris.
- RASTIER, F., éd., 1996 a, *Textes et sens*, Didier, Paris.
- RASTIER, F., 1996 b, « Représentation ou interprétation ? — Une perspective herméneutique sur la médiation sémiotique », in V. Rialle et D. Fisette (dir.), *Penser l'esprit : des sciences de la cognition à une philosophie de l'esprit*, Presses Universitaires de Grenoble, pp. 219-239, Grenoble.
- RASTIER, F., 1996 c, Problématiques du signe et du texte, *Intellectica*, 23, pp. 11-53.
- SERBAT, G., 1981, *Cas et fonctions*. PUF, Paris.
- SJÖLANDER, S., 1993, « Some cognitive breakthroughs in the evolution of cognition and consciousness, and their impacts on the biology of language », *Evolution and Cognition*, 3, pp. 3-10.
- TALMY, L., 1988, « Force Dynamics in Language and Cognition », *Cognitive Science*, 12, pp. 49-100.
- TESNIÈRE, L., 1959, *Eléments de syntaxe structurale*, Klincksieck, Paris.